

Habitat & Collectivités Locales N°81

Informations du 18 au 31 décembre 2010

Nouvelle formule – n° 81 – 3 janvier 2011 **Version gratuite allégée (spécimen)**

Editorial

Bonne année 2011 et ... « indignez vous ! »

La fin de l'année, une actualité chassant l'autre, aura été marquée par quelques polémiques parisiennes sur le logement social mais aussi par la fin de marathons parlementaires d'avant trêve des confiseurs. En particulier, et enfin, la réforme(tte) territoriale est adoptée mais renvoie au **1er janvier** 2015 la redéfinition des compétences entre les départements et les régions, et l'interdiction des financements croisés. Les politiques locales du logement devront se débrouiller en attendant ce **1er janvier** là...

Notre **1er janvier** (2011 !) lui est considéré par les démographes étatsuniens comme le début de l'ère des *papys boomers* (1) et on sait bien que cette période ne sera pas sans effet sur les questions de l'habitat dans nos contrées.

Et puis, quand ils ne cherchent pas à s'accrocher à leur fauteuil, il est des papys (2) qui savent réveiller le débat et nous conseiller simplement en deux mots : « indignez vous » !

Guy Lemée

(1) « golden boomers » sont les termes US ; voir http://en.wikipedia.org/wiki/Baby_boomer

(2) ... on pense bien sûr au jeune homme aux propos revigorants, Stéphane Hessel
http://www.indigene-editions.fr/Indignez-vous_SHessel.pdf

Le dossier de la semaine



Guy Lemée, la lettre HCL et le cabinet Inventaires vous souhaitent une année 2011 très constructive !

Petite revue du Web : Vœux, etc...

Les vœux de Benoist Apparu à un journaliste (rappel)

<http://www.rmc.fr/blogs/bourdinandco.php?post/2010/01/12/Les-voeux-de-Benoist-Apparu-a-Jean-Jacques-Bourdin>

Les vœux de Stéphane Hessel

http://www.dailymotion.com/video/xgcbml_les-vyux-de-stephane-hessel-pour-2011-sur-mediapart_news

Les vœux du Président - millésime 57... (NdR : une bonne année)

<http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/AFE85007118/les-voeux-du-president-coty-pour-1957.fr.html>

Des vœux... durables

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Voeux-2011-du-ministere-du.html>

Les vœux... vus du Sénat (rappel)

http://www.dailymotion.com/video/xbjfnf_en-2010-envoyez-des-voeux-politique_news

Et ceux de cette année (florilège vu du Figaro)

<http://www.youtube.com/watch?v=q5AIHildKQc>

Textes

Journaux officiels (JORF / JOUE) du 18 au 31 décembre 2010

Investissement locatif « Scellier » - Mise en place de nouvelles règles d'indexation des plafonds de loyer et de ressources des locataires

Décret n° 2010- (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Offices publics de l'habitat à comptabilité publique - Plan comptable M. 31

Arrêté du 13 décembre 2010 - (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

<http://hcl.inventaires.fr>

Affichage de l'étiquette « énergie » du diagnostic de performance énergétique dans les annonces immobilières -

Décret n° 2010- (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Certificats d'économies d'énergie - Modalités d'obtention

Décret n° 2010- (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir :

<http://hcl.inventaires.fr>

Entrée en vigueur : 1er janvier 2011

Certificats d'économies d'énergie - Modalités d'application

Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie- (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Certificats d'économies d'énergie - Eléments d'une demande et composition d'une demande d'agrément d'un plan d'actions d'économies d'énergie

Arrêté du 29 décembre 2010 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et la composition d'une demande d'agrément d'un plan d'actions d'économies d'énergie

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23227 - texte n° 26 - NOR: DEVR1032058A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023317274>

Certificats d'économies d'énergie - Frais de tenue de compte du registre national

Arrêté du 23 décembre 2010 fixant le montant des frais de tenue de compte du registre national des certificats d'économies d'énergie

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23226 - texte n° 23 - NOR: DEVR1032060A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023317254>

Index national bâtiment « tous corps d'état » pour le mois de septembre 2010

Avis relatif à l'index national bâtiment « tous corps d'état » (symbole BT 01)

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23300 - texte n° 119 - NOR: DEVD1033631V

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023329099>

Classement des communes par zone applicable à certaines aides au logement - Paris Yvelines Hauts-de-Seine Seine-Saint-Denis Val-de-Marne

Arrêté du 22 décembre 2010 pris pour l'application de l'article 2 terdecies B de l'annexe III au code général des impôts et relatif au classement des communes en zone A bis

JORF n°0297 du 23 décembre 2010 page 22559 - texte n° 3 - NOR: DEVL1026928A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023274187>

Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - Règles d'organisation et de fonctionnement

Décret n° 2010-1617 du 23 décembre 2010 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction

JORF n°0299 du 26 décembre 2010 page 22691 - texte n° 6 - NOR: DEVU1001283D

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023281108>

Programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014

LOI n° 2010-1645 du 28 décembre 2010 de programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014

JORF n°0301 du 29 décembre 2010 page 22868 - texte n° 1 - NOR: BCRX1020489L

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023308529>

LOI de finances 2011

LOI n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23033 - texte n° 1 - NOR: BCRX1023155L

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023314376>

Décision n° 2010-622 DC du 28 décembre 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023316905>

LOI de finances rectificative 2010

LOI n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23127 - texte n° 2 - NOR: BCRX1028078L

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023316044>

Décision n° 2010-623 DC du 28 décembre 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023317005>

Instruction budgétaire et comptable M. 14

Arrêté du 16 décembre 2010 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif

-(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Services publics locaux industriels et commerciaux - Instruction budgétaire et comptable M. 4

Arrêté du 16 décembre 2010 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux

JORF n°0297 du 23 décembre 2010 page 22568 - texte n° 30 - NOR: COTB1030529A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023274376>

VIualisation de la DOcumentation Cadastrale (VIDOC) - Traitement automatisé de données à caractère personnel

Arrêté du 10 décembre 2010 relatif à la mise en service par la direction générale des finances publiques d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « VIualisation de la DOcumentation Cadastrale (VIDOC) »

JORF n°0301 du 29 décembre 2010 page - texte n° 66 - NOR: BCRE1033003A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023309286>

Exécution des décisions de justice

LOI n° 2010-1609 du 22 décembre 2010 relative à l'exécution des décisions de justice, aux conditions d'exercice de certaines professions réglementées et aux experts judiciaires

JORF n°0297 du 23 décembre 2010 page 22552 - texte n° 1 - NOR: JUSX0903630L

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023273986>

Voir notamment

Article 3- Accès des huissiers de justice aux parties communes des immeubles

Article 5 - Communication de documents aux huissiers de justice

Article 4 «loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 - Art. 14-1. - Lorsque des éléments laissent supposer que le logement est abandonné par ses occupants, le bailleur peut mettre en demeure le locataire de justifier qu'il occupe le logement.

Ile-de-France - Arrêté du 23 décembre 2010 portant agrément du PACT Seine-et-Marne

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023308708>

Produits de construction – Normes

Arrêté du 13 décembre 2010 portant application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié à certains produits de construction entrant dans le domaine d'application d'une norme harmonisée

JORF n°0294 du 19 décembre 2010 page 22360 - texte n° 3 - NOR: DEVL1028703A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023247252>

Avis relatif à l'arrêté du 13 décembre 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023247778>

Produits de construction - Agrément technique

Arrêté du 13 décembre 2010 portant application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié à certains produits de construction entrant dans le champ d'application d'un guide d'agrément technique européen JORF n°0294 du 19 décembre 2010 page 22361 - texte n° 4 - NOR: DEVL1028705A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023247293>

Avis relatif à l'arrêté du 13 décembre 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023247782>

Fournisseurs d'énergie - Modalités de répartition des obligations d'économies d'énergie

Décret n° 2010-1663 du 29 décembre 2010 relatif aux obligations d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

JORF n°0302 du 30 décembre 2010 page 23222 - texte n° 18 - NOR: DEVR1024897D

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023317151>

Définition des règles applicables au PTZ+

Décret n° 2010-(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Primo-accession à la propriété - Conditions d'application de dispositions concernant les prêts ne portant pas intérêt

Arrêté du 30 décembre 2010 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides de l'Etat en secteur locatif

Arrêté du 28 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1987 relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides de l'Etat en secteur locatif(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Revalorisation de l'allocation de logement

Arrêté du 30 décembre 2010 relatif à la revalorisation de l'allocation de logement

JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23611 - texte n° 140 - 2010 - NOR: SCSS1030884A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335529>

Personnes résidant dans un ensemble doté de services collectifs (étudiants- personnes âgées ou handicapées...) - Revalorisation de l'allocation de logement

Décret n° 2010-1765 du 30 décembre 2010 relatif à la revalorisation de l'allocation de logement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335470>

APL - Modalités de calcul

Arrêté du 29 décembre 2010 modifiant (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

APL attribuée aux personnes résidant dans un logement-foyer - Modalités de calcul

Arrêté du 29 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 30 juin 1979 modifié relatif au calcul de l'aide personnalisée au logement attribuée aux personnes résidant dans un logement-foyer

JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23443 - texte n° 34 - NOR: DEVL1030782A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023332950>

Dépenses d'équipement de l'habitation principale au titre des économies d'énergie - Crédit d'impôt sur le revenu

Arrêté du 30 décembre 2010 (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Conditions d'exercice des professions de l'immobilier

Décret n° 2010-1707 du 30 décembre 2010 modifiant le décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et fonds de commerce

JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23455 - texte n° 40 - NOR: JUSC1025589D

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023333170>

Montant du prélèvement pour le fonctionnement de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction

Arrêté du 28 décembre 2010 portant modification de l'arrêté du 29 décembre 2009 fixant le montant du prélèvement pour le fonctionnement de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction

JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23441 - texte n° 32 - NOR: DEVL1031880A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023332929>

Chiffres des populations

Décret n° 2010-1723 du 30 décembre 2010 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon
JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23468 - texte n° 62 - NOR: EFIS1031979D
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023333756>

Tarifification spéciale de l'électricité comme produit de première nécessité

Arrêté du 23 décembre 2010 portant modification de l'annexe au décret n° 2004-325 du 8 avril 2004 modifié relatif à la tarification spéciale de l'électricité comme produit de première nécessité
JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23615 - texte n° 144 - NOR: INDR1032512A
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335602>
CRE - Délibération du 23 décembre 2010
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335798>

Contrôle et contentieux des installations classées

Décret n° 2010-1701 du 30 décembre 2010 portant application de l'article L. 514-6 du code de l'environnement et relatif aux délais de recours en matière d'installations classées et d'installations, ouvrages, travaux et activités visés à l'article L. 214-1 du code de l'environnement
JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23409 - texte n° 17 - NOR: DEVP1029528D
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023332633>

Canalisations et ouvrages des services d'eau potable et d'assainissement - Redevance due à l'Etat pour l'occupation de son domaine public

Décret n° 2010-1703 du 30 décembre 2010 relatif aux redevances dues à l'Etat en raison de l'occupation de son domaine public par des ouvrages des services d'eau et d'assainissement
JORF n°0303 du 31 décembre 2010 page 23413 - texte n° 19 - NOR: DEVL1031524D
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023332754>

Bulletins officiels, circulaires, documentation administrative, etc.

Conséquences de l'arrêt commune d'Olivet (durée des délégations de service public)

La présente instruction rappelle le cadre juridique applicable aux délégations de service public dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*
Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Prénotification des crédits 2011 du programme 177 « prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables »

La pré notification des crédits 2011 du programme 177 « prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables » adapte les modalités de répartition régionale des (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*
Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Application de sanctions pénales à des situations de logement indigne (insalubrité, péril, hébergement contraire à la dignité humaine ou mise en danger d'autrui).

Les sanctions pénales s'appliquent à diverses situations lorsque le droit des occupants n'est pas respecté : dans des locaux interdits à l'habitation ou soumis à des prescriptions particulières en application d'une mesure de police administrative (code de la santé publique ou du code de la construction et de l'habitation) ; dans des locaux impropres par nature à l'habitation ou résultant d'opérations interdites (divisions abusives), ou mis à disposition en situation (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*
Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Parlement**Projets de loi / Propositions de loi****LOI de finances rectificative pour 2010 (Texte définitif)**

Projet de loi adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 21 décembre 2010

Assemblée Nationale - Projet de loi - 2010-12-21

http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/quatrieme_collectif_2010.asp

Art. 1^{er} TIPP - Répartition départementale

Art. 2 TIPP - Répartition régionale

Art. 3 Procès-verbal électronique: fonds d'amorçage, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2011

Art. 21 Revenu de solidarité active

Art. 26 Epargne-logement

Art. 27 Taxe électricité

Art. 28 Taxe d'aménagement - Versement pour sous-densité

Art. 30 Acquisition de sites destinés à la préservation de la ressource en eau, leur aménagement et leur gestion ;

Art. 31 Grand Paris

Art. 32 Versement transport > majoration dans les collectivités locales de 50.000 à 100.000 habitants

Art. 34 Valeur locative des locaux professionnels

Art. 35 Taxe annuelle est due sur les résidences mobiles terrestres occupées à titre d'habitat principal sur le territoire national.

Art. 37 Taxe de balayage

Art. 38 Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties,

Art. 40 CFE parcs d'attractions et de loisirs exerçant une activité saisonnière.

Art. 45 Stockage et transport de déchets ménagers ou assimilés

Art. 75 Cession d'immeuble

Art. 83 Fonds de soutien aux départements en difficulté doté de 150 millions d'euros.

Ce fonds comporte deux sections:

> La première section alimentée par un prélèvement exceptionnel en 2010 de 75 millions d'euros sur les ressources de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Il est calculé pour chaque département un indice synthétique de ressources et de charges égal à la somme :

1° Du rapport entre le potentiel financier par habitant de l'ensemble des départements et le potentiel financier par habitant du département ;

2° Du rapport entre le revenu moyen par habitant de l'ensemble des départements et le revenu moyen par habitant du département ;

3° Du rapport entre la proportion de personnes âgées de plus de soixante-quinze ans dans le département et cette même proportion dans l'ensemble des départements.

L'indice synthétique est obtenu par addition des rapports définis ci-dessus, chacun étant affecté d'un coefficient de pondération d'un tiers.

Sont éligibles à cette première section les trente départements ayant l'indice le plus élevé. L'attribution revenant à chaque département éligible est déterminée en fonction de son indice.

La population prise en compte est celle définie à l'Art. L. 3334-2 du code général des collectivités territoriales. Un décret précise les modalités d'application du présent II.

> La seconde section est dotée de 75 millions d'euros en 2010. Au titre de cette section, des subventions exceptionnelles peuvent être versées en section de fonctionnement, dans le cadre d'une convention, à des départements connaissant des difficultés financières particulières, appréciées notamment au regard des perspectives d'une situation de déficit, tel que défini aux Art.s L. 1612-4 et L. 1612-14 du code général des collectivités territoriales, de la prochaine décision budgétaire. Cette section est gérée pour le compte de l'État par l'Agence de services et de paiement.

Art. 92 Dissolution d'un office public de l'habitat (censuré par le Conseil Constitutionnel)

Art. 95 Exposition au bruit ou gêne sonore d'un aéroport

Art. 106 Exonération du paiement de la redevance annuelle domaniale pour les personnes morales de droit public ou privé assurant des missions de sécurité civile

Loi de financement de la sécurité sociale pour 2011

Concernant le logement, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 officialise la suppression de la rétroactivité des aides au logement ; elle prévoit également l'ouverture du prêt à l'amélioration de l'habitat aux assistantes maternelles travaillant en maison d'assistants maternels...

ANIL - Analyse - 2010-12-22

<http://www.anil.org/fr/analyses-et-commentaires/analyses-juridiques/analyses-juridiques-2010/loi-de-financement-de-la-securite-sociale/index.html>

Questions parlementaires / Réponses ministérielles**Cumul aides au logement et demi-part fiscale pour les étudiants**

Réponse complète: " Le Président de la République a reçu le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le jeudi 26 août 2010, pour évoquer la situation des étudiants avant la rentrée de l'année universitaire 2010-2011. Il a annoncé, à cette occasion, (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Majoration de la taxe foncière pour les terrains constructibles

Extrait de réponse: " Afin de limiter l'augmentation de cotisation foncière sur les propriétés non bâties, la superficie retenue pour le calcul de la majoration est réduite de 1 000 m² et la majoration est plafonnée à 3 % d'une valeur forfaitaire moyenne au mètre carré (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Devenir des anciens logements de fonction réservés aux instituteurs, selon qu'ils soient, ou non, situés dans l'enceinte scolaire, ou comportant un accès direct à celle-ci.

Extrait de réponse: " Si le logement est bien distinct des bâtiments scolaires et peut être utilisé indépendamment de l'établissement, parce qu'il comporte une entrée séparée par exemple, il peut, s'il n'est pas déjà inclus dans le domaine privé de la commune, faire l'objet d'une désaffectation puis d'un déclassement pour être affecté à un nouvel usage. En revanche, si le logement se situe (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Aide à la pierre

(...) Il s'agit seulement d'instituer une péréquation entre bailleurs sociaux, dont certains ont un potentiel financier très important : ils doivent en faire profiter les autres. Cela va-t-il peser sur les loyers ? Non, car nous avons bloqué l'indice de référence des loyers, qui ne pourra excéder le taux (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Hangar en zone non constructible détruit par une tempête – Reconstruction

Réponse complète: " Selon les termes de l'article L. 111-3 du code de l'urbanisme, la reconstruction à l'identique d'un bâtiment sinistré régulièrement édifié est autorisée dans un délai de dix ans sous réserve que le plan local d'urbanisme (PLU) ou la carte communale n'y fassent pas échec par des dispositions spéciales relatives à la reconstruction. Le statut du pétitionnaire n'a pas à être pris en compte. Ce droit de procéder à reconstruction d'un bâtiment sinistré doit être envisagé (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Plantation d'arbres en bordure de propriété et point de départ de la prescription trentenaire

Réponse complète: " L'article 671 du code civil prohibe la présence d'arbres près de la limite de la propriété voisine s'ils ne sont pas plantés à la distance prescrite par les règlements particuliers existants ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de tels règlements et usages, à la distance de deux mètres de la ligne séparative des fonds pour les plantations, dont la hauteur dépasse deux mètres. Aux termes de l'article 672 du même code, le voisin peut exiger que les arbres plantés à une distance inférieure à la distance légale ainsi définie soient arrachés (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Terrasse réalisée en rez-de-chaussée (rez-de-jardin) - Surface habitable (SHON) lors de la procédure d'octroi d'un permis de construire

Réponse complète: " En application de l'article R. 112-2 du code de l'urbanisme, les surfaces non closes situées en rez-de-chaussée des constructions ne doivent pas être prises en compte dans le calcul de la surface de plancher hors oeuvre nette (SHON) d'une construction. Le Conseil d'État a jugé que ces surfaces ne peuvent être exclues de la SHON que s'il s'agit d'espaces véritablement ouverts et n'étant pas susceptibles d'être fermés sans l'intervention de travaux supplémentaires soumis à permis de construire (CE 11 décembre 1987, commune de Saint-Jean-de-Muzols n° 76948). Ainsi, une terrasse non couverte réalisée de plain-pied avec le rez-de-jardin est à exclure de la SHON lors de la procédure d'octroi d'un permis de construire.

Assemblée Nationale - 2010-12-21 - Réponse Ministérielle N° 92067

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-92067QE.htm>

Étude de sol et autorisation de lotir

Extrait de question: " dans certaines communes, le sous-sol est composé d'argile qui gonfle ou se rétracte en fonction de l'humidité. Il est prévu que ces communes conseillent aux demandeurs de permis de construire de réaliser une étude de sol pour définir les mesures adéquates. Cependant, souvent les intéressés ont déjà acheté leur place à bâtir. Est-ce que les communes ont la possibilité d'obliger les lotisseurs à réaliser obligatoirement une étude de sol préalable avant toute autorisation de lotir?

Sénat - 2010-12-23 - Réponse ministérielle N°14243

<http://www.senat.fr/questions/base/2010/qSEQ100714243.html>

Affectation de terrains acquis par une commune en vertu de l'article L. 561-1 du code de l'environnement

Réponse complète: " En application de l'article L. 561-1 du code de l'environnement, l'État, les communes ou leurs groupements, peuvent déclarer d'utilité publique l'expropriation des biens exposés à un risque naturel, sous réserve que les moyens de sauvegarde et (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

ANRU/ situation financière préoccupante

(...) Ce sont actuellement 480 quartiers et plus de 3 millions d'habitants qui sont concernés par ces projets de rénovation. Dans votre commune d'Alfortville, vous avez une convention ANRU pour le quartier du Grand Ensemble : le montant des travaux est de 158 millions d'euros, dont 37 proviennent de l'ANRU. Cent cinquante projets arriveront à échéance en 2011. Avec 12,3 milliards d'euros de subventions apportés par l'ANRU, ce sont 42 milliards d'euros qui seront investis dans ces projets de rénovation urbaine qui satisfont tous les maires des quartiers concernés, quelle que soit leur sensibilité politique. Vous avez eu raison de dire que notre priorité est d'achever sur le terrain ces projets conventionnés. Les crédits dont disposera l'ANRU en 2011 seront suffisants pour payer les maîtres d'ouvrage avec le financement complémentaire actuellement en discussion au Parlement.(...)

Assemblée Nationale - Question orale - 2010-12-15 (voir sommaire)

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr/2010-2011/20110083.asp>

Parlement Européen**Stratégie de l'UE pour les personnes sans-abri (Séance plénière)**

Le Parlement européen demande à nouveau au Conseil de s'engager avant la fin de l'année 2010 à régler la question des personnes sans-abri d'ici 2015; invite la Commission à mettre en place une stratégie ambitieuse en faveur des personnes sans-abri dans l'Union(...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Jurisprudence**Loi de finances pour 2011(Conseil constitutionnel)**

Ayant rejeté l'ensemble des griefs soulevés par les requérants, le Conseil constitutionnel a censuré d'office les « cavaliers » budgétaires qui n'avaient pas leur place dans le texte. (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Loi de finances rectificative pour 2010 (Conseil constitutionnel)

Ayant rejeté l'ensemble des griefs soulevés par les requérants, le Conseil constitutionnel a censuré d'office les « cavaliers » budgétaires qui n'avaient pas leur place dans le texte. A été censuré à ce titre, l'article 92 (modalités de liquidation d'un office public de l'habitat)...

Conseil constitutionnel - Décision n° 2010-623 DC - 2010-12-28

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2010/2010-623-dc/decision-n-2010-623-dc-du-28-decembre-2010.51830.html>

Conseil constitutionnel - Communiqué de presse

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2010/2010-623-dc/communiqué-de-presse.51831.html>

Documentation

Rapports & études

Rapport 2010 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus)



http://extranet.ville.gouv.fr/docville/RapportONZUS2010/RA_ONZUS_2010cp.pdf

Les contrats aidés dans les zones urbaines sensibles en 2008

En 2008, 41 000 résidents des zones urbaines sensibles (Zus) de France métropolitaine ont été recrutés en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV) ou contrat initiative emploi (CIE). (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Rapport au Parlement relatif au suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans

http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_pauvrete_2010.pdf

Analyse de la qualité des résidences principales

Etude Anah (vient d'être mise en ligne)

(Citation) A partir de l'exploitation de l'Enquête logement 2006 de l'Insee, l'Anah a élaboré une méthode d'évaluation de la qualité des logements métropolitains. Cette méthode repose sur la constitution de familles de défauts d'équipement ou de qualité des logements selon quatre classes. Le système de classification et cotation retenu permet de caractériser les logements à partir d'un certain nombre d'indicateurs (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah vivant en milieu rural

Etude Anah (vient d'être mise en ligne)

(Citation) Un tiers des propriétaires pouvant bénéficier des aides de l'Anah habitent en milieu rural.

Cette population modeste se compose en très large majorité de petits ménages (les 3/4 comptent 1 ou 2 personnes) très âgés (42% de plus de 75 ans). Dans 80% des cas, ils habitent une maison. D'une taille moyenne proche des 100m², leurs logements sont anciens (50% datent d'avant 1915) (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Des sociétés d'économie mixte locales aux sociétés publiques locales : quel rôle pour la Caisse des dépôts et consignations ?

L'enquête de la Cour des comptes établit une typologie des SEM concernées ainsi qu'un bilan de la diversité de leurs statuts et de leur évolution juridique, mesure la valeur ajoutée apportée par la Caisse des dépôts dans ce type d'activité au regard de la gouvernance ou des modes de financement et met en évidence les conséquences de la nouvelle doctrine d'intervention de la Caisse, notamment du fait de sa politique d'arbitrage sur le stock de participations. (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Livres, revues, articles et communiqués signalés

Indignez vous !

http://www.indigene-editions.fr/Indignez-vous_SHessel.pdf

<http://culturebox.france3.fr/all/30448/indignez-vous-de-stephane-hessel-petit-livre-mais-gros-succes#/all/30448/indignez-vous-de-stephane-hessel-petit-livre-mais-gros-succes>

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/droits-homme_1048/60eme-anniversaire-declaration-universelle-droits-homme_18925/colonne-droite_18938/les-createurs-declaration-universelle-droits-homme_18940/stephane-hessel-portrait-un-homme-en-qaqe_63111.html

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Stéphane_Hessel](http://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A9phane_Hessel)

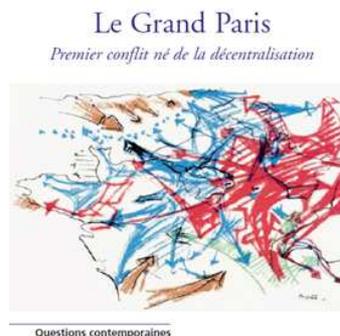


<http://indigene-editions.blogspot.com/2010/10/indignez-vous-par-stephane-hessel.html>

Le Grand Paris - Premier conflit né de la décentralisation

Par Marc Wiel

Marc Wiel



L'Harmattan

La démarche du Grand Paris a donné lieu à de nombreuses approches. L'urbaniste Marc Wiel l'analyse comme un conflit entre des institutions, qu'il considère logique dans l'état actuel de la décentralisation en région parisienne.

Pour comprendre le processus de la montée en puissance du conflit il propose une grille d'analyse qui combine l'histoire typiquement française de la centralisation, celle de l'urbanisme en France, et enfin l'évolution de la prise en compte des questions de déplacements depuis le Grenelle de l'environnement. Avec cette grille, il décortique les prises de positions des divers acteurs, les interprète et en conclut que dans l'actuel débat sur le choix entre les deux réseaux de transports en commun rapides (l'un proposé par l'Etat et l'autre par la Région), les véritables enjeux (sociaux, économiques, et environnementaux) concernés ne sont pas pris en compte. Par ailleurs l'architecture institutionnelle actuelle qui répartit les compétences (de l'Etat aux communes en passant par la région et le département) est bien

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=32889>

Voir aussi :

<http://www.cawa.fr/grand-pari-s-l-erreur-de-christian-blanc-...-article003637.html>

Mémento des plafonds de ressource « accession sociale à la propriété »

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Extension du domaine de la hutte

Point de vue de Sébastien Thiery sur le Monde.fr

http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/12/27/extension-du-domaine-de-la-hutte_1457356_3232.html

Vœux et condoléances

http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/12/30/v-ux-et-condoleances_1458963_3232.html

L'Etat mobilisé...

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/l-etat-mobilise-pour-lutter-contre-la-pauvrete-et-l-exclusion-sociale>

Urbanisme commercial : Les intercommunalités soulignent l'urgence d'un nouveau cadre législatif

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Actualités

Finances, fiscalité, comptabilité, statistiques

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2011

La loi de finances pour 2011 comporte de nombreuses dispositions concernant les collectivités locales. En particulier, la première clause de réexamen de la réforme (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Pénalités « SRU »

Benoist Apparu confirme « ce sont 75 millions d'euros qui sont récoltés et qui sont évidemment redistribués pour construire du logement social. Nous avons refusé toutes les exonérations demandées par la commission nationale des recours. »

http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr/2010-2011/20110089.asp#P194_23092

Investissement locatif- Dispositif Scellier : baisse des plafonds de loyers au 1er janvier 2011

Un décret publié au Journal officiel du mercredi 22 décembre 2010 confirme notamment la baisse de 14 % (en zones B1 et B2), de 26 % (en zone A) et de 35 % (en zone C) des plafonds de loyers pour les logements loués dans le cadre du dispositif Scellier. Ces nouveaux plafonds de loyers s'appliquent aux logements acquis à compter du 1er janvier 2011 (signature de l'acte authentique devant le notaire) mais aussi aux logements dont la demande de permis de construire est déposée à partir du 1er janvier 2011. Ce décret (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Taxe sur les organismes d'Hlm : le Conseil constitutionnel approuve la rédaction du Parlement

(Merci Coop HLM) Saisi par les parlementaires de l'opposition, le Conseil constitutionnel a considéré que l'article 210 du projet de loi de finances pour 2011 qui institue un mécanisme de prélèvement sur les organismes d'Hlm était conforme à la constitution. (...)

http://www.hlm.coop/spip.php?page=article&id_article=1048

Construction de logements : résultats à fin novembre 2010

Le nombre de logements autorisés, en données CVS lissées baisse de 2,7 % sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Celui des logements mis en chantier est quant à lui en hausse de 3,8 % sur les trois derniers mois...

MEDDTL / Economie et statistiques - 2010-12-28

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=932

Projections de population 2007-2060 pour la France métropolitaine

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 73,6 millions d'habitants au 1er janvier 2060, soit 11,8 millions de plus qu'en 2007. Le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera, à lui seul, de plus de 10 millions. En 2060, une personne sur trois aura ainsi plus de 60 ans. Jusqu'en 2035, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus progressera fortement, quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de la mortalité. Cette forte augmentation est transitoire et correspond au passage à ces âges des générations du baby-boom. Après 2035, la part des 60 ans ou plus devrait continuer à croître, mais à un rythme plus sensible aux différentes hypothèses sur les évolutions démographiques.

INSEE - Publication - 2010-12-17

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=projpop0760

Données harmonisées des recensements de la population 1968-2006

Le fichier détail de données historiques des recensements de la population contient des caractéristiques individuelles de la population, localisées au niveau départemental. Ces données ont été rassemblées dans un ensemble historique cohérent et innovant, pour être opérationnel auprès de nombreux utilisateurs...

INSEE - Fichier détail - 2010-12-23

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=fd-rp19682006

Dettes trimestrielles de Maastricht des administrations publiques – 3e trimestre 2010

À la fin du troisième trimestre 2010, la dette publique de Maastricht, qui est une dette brute, s'établit à 1 574,6 Md€, en diminution de 17,0 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

On en parle - Revue du web

Logement

Accession

Plafonds de revenus et de prix de l'accession coopérative en 2011

http://www.hlm.coop/spip.php?page=article&id_article=1045

Développement durable

Présentation du dispositif des certificats d'économies d'énergie (sur le site du MEDDTL)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Présentation-du-dispositif-des.html>

Certificats économie d'énergie (sur le site de l'ADEME)

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15024>

Exemples d'actions - Une commune ou une communauté de communes décide d'engager un programme de réhabilitation énergétique d'une partie des écoles primaires. Après un diagnostic énergétique, la commune finance le renforcement de l'isolation de 10 écoles et obtient les certificats d'économie d'énergie correspondants en présentant les factures. En plus des économies sur les coûts de chauffage de ces écoles, elle peut compenser une partie de ses coûts d'investissements en revendant ces certificats à son fournisseur de gaz avec qui elle s'était mis d'accord dès l'origine sur un prix.

Territoires

Réforme des institutions locales

La mise en oeuvre des dispositions de la réforme des collectivités territoriales relatives à l'intercommunalité

La refonte de la carte intercommunale constitue l'une des mesures essentielles de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. En effet, si ce développement de l'intercommunalité a constitué l'un des faits majeurs de l'évolution territoriale de ces dernières années, il apparaît perfectible. La loi vise donc le triple objectif d'achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre ; de rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existants ; de simplifier l'organisation intercommunale par la suppression des syndicats devenus obsolètes...

[Conseil des ministres - Communication](#) - 2010-12-22

Collectivités territoriales : perspectives et enjeux de la loi du 16 décembre 2010

(Dossier sur Vie-Publique) La publication de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales représente l'**aboutissement du processus de réflexion lancé en 2008**, avec la constitution du Comité Balladur (Comité pour la réforme des collectivités locales), et qualifié de chantier prioritaire par le président de la République. Ce processus visait la simplification des structures territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions), la réduction du nombre d'échelons territoriaux, la clarification des compétences et des financements. L'adoption du projet de réforme, qui a fait l'objet de nombreux aménagements, n'a cependant pas apaisé les inquiétudes des élus locaux, eu égard aux questions laissées en suspens par la loi (compétences et ressources). (...)

<http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/collectivites-territoriales-reforme-2010/collectivites-territoriales-perspectives-enjeux-loi-du-16-decembre-2010.html>

Aménagement du territoire

Les systèmes à l'heure du changement > Supplément de la lettre de la Datar

La DATAR a organisé le 1er juin 2010 un séminaire « Prospective info » afin de présenter la démarche de prospective Territoires 2040, ses objets d'études, et de débattre avec les présidents des groupes de travail et des membres du conseil scientifique de premiers éléments de controverse prospective...

[DATAR - Prospective Info](#) - 2010-12-17

<http://ks306802.kimsufi.com/datar/spip.php?article75>

Transports

La Mobilité des Français - Rapport issu de l'Enquête Nationale Transports et Déplacements

Ce numéro spécial de la revue du CGDD présente les résultats de l'enquête nationale transports et déplacements réalisée auprès des ménages. Ils nous permettent à la fois de disposer d'une description complète des comportements de mobilité des Français, et de retracer et comprendre les grandes tendances à l'oeuvre au cours des dernières décennies...

[MEDDTL / Economie et statistiques - Rapport](#) - 2010-12-14

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=588

Quelles émissions de CO2 pour la mobilité des Français ? Premiers résultats à partir de l'Enquête Nationale Transports Déplacements 2007-2008

On apprend qu'un français moyen émet un peu moins de 2 tonnes de CO2 par an pour ses déplacements et que plus de 2/3 de ses émissions proviennent de déplacements locaux (<80 km du domicile). Sans surprise,

on constate que ce sont les actifs et les individus aisés qui sont les gros émetteurs du fait notamment de leur usage plus important de l'avion. Un parisien émet en moyenne moins de CO2 que les autres français du fait d'une moindre utilisation de véhicules particuliers pour ses déplacements quotidiens. De futures publications viendront bientôt enrichir ce travail...

CERTU - Publication - 2010-12-21

http://www.certu.fr/fr/Mobilité_et_deplacements-n25/Déplacements_et_planification-n46/Modélisation-n50/Quelles_émissions_de_CO2_pour_la_mobilite_des_Francais_Premiers_resultats_a_partir_de_l'Enquete_Nationale_Transports_Deplacements_2007_2008-a1911-s_article_theme.html

Moins de véhicules polluants pour rendre les centres-villes plus "attractifs"

L'expérimentation, à partir de 2012 dans six agglomérations françaises, de zones où l'accès des véhicules les plus polluants sera limité voire interdit, doit contribuer à une "reconquête du centre-ville", a estimé jeudi la ministre de Nathalie Kosciusko-Morizet.

Public Sénat - 2010-12-23

<http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/moins-vehicules-polluants-rendre-centres-villes-plus-attractifs-63499>

Le transport à la demande - une offre complémentaire pour des usages spécifiques

Le transport à la demande est un transport public impliquant le déclenchement préalable du service par les personnes souhaitant l'utiliser. La réservation peut se faire en contactant le transporteur ou l'autorité organisatrice de transports. L'objectif des autorités organisatrices est d'estimer au plus juste les besoins en mobilité des populations, et d'apporter à chaque public une solution « transport » en conformité avec ses besoins. Si le transport à la demande s'adresse à tous, il n'en reste pas moins vrai que certains publics sont des cibles privilégiées. Cette fiche se propose de les passer en revue...

CERTU - Fiche - 2010-12-28

http://www.certu.fr/fr/Systèmes_de_transports-n26/Transports_publics-n71/Transports_a_la_demande-n705/Le_transport_a_la_demande:_une_offre_complementaire_pour_des_usages_specifiques_fiche_n°_4-a2057-s_article_theme.html

Débat public projet de réseau transport public du Grand Paris et Arc Express

Île-de-France Environnement (IDFE), union des associations franciliennes d'environnement, affiliée à la fédération nationale France-Nature-Environnement, regroupe directement ou à travers des unions associatives territoriales ou thématiques, 370 associations de protection de l'environnement, vient de publier le Cahier d'acteurs commun aux deux débats publics: Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express...

FNE - Cahier d'acteurs IDFE - 2010-12-29

http://www.fne.asso.fr/fr/cahier-d-acteurs-idfe-projet-arc-express-et-grand-paris.html?cmp_id=37&news_id=1930&vID=51

Solidarité

Santé

A l'approche des fêtes de fin d'année, attention aux intoxications par le monoxyde de carbone !

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Direction de la sécurité civile et la Direction générale de la santé souhaitent appeler chacun à la plus grande vigilance quant à l'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint, de groupes électrogènes ou de panneaux-radiants à combustible gazeux lors des rassemblements de personnes (rassemblements familiaux, manifestations culturelles ou religieuses, ...).

Secrétariat d'Etat Santé - Communiqué - 2010-12-22

<http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/a-l-approche-des-fetes-de-fin-d-annee-attention-aux-intoxications-par-le-monoxyde-de-carbone.html>

L'ADEME dresse le bilan du dispositif de résorption des points noirs du bruit

A l'occasion des Assises nationales de la Qualité de l'Environnement sonore, l'ADEME propose un état des lieux des actions concrètes engagées dans 16 dossiers à ce jour. Fin 2008, l'ADEME a reçu pour mission la mise en œuvre d'un Plan Bruit comportant deux volets : le traitement des points noirs du bruit (PNB) routiers et ferroviaires d'une part, le soutien à la R&D et la mise en place d'observatoires d'autre part. Elle a pour cela été dotée d'un budget de 193 M€ pour la période 2009-2012. Fin 2009, l'Agence a signé (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé**

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Pari réussi pour les sixièmes assises de l'environnement sonore

Avec plus de 500 participants, ce vaste forum, riche d'échanges d'informations et de réflexions, a tenu ses promesses : celles de dresser un état des lieux de trente ans de politique du bruit et d'entrevoir les prémices d'une approche améliorée de la prise en charge de cette problématique. En attendant la publication des actes, les présentations diffusées durant la manifestation ont été mises en ligne...

CIDB - Publication - 2010-12-24

<http://www.bruit.fr/FR/info/Actualites/de/la/gestion/des/nuisances/sonores/1785/12>

CIDB - Bruit et politique nationale : les axes prioritaires

<http://www.bruit.fr/FR/info/Actualites/de/la/gestion/des/nuisances/sonores/1784/12>

Points noirs du bruit : bilan d'étape pour l'action de l'ADEME

A l'occasion des Assises de la qualité de l'environnement sonore, l'ADEME a publié un bilan de son action en matière de résorption des points noirs du bruit. La majorité des projets engagés concernent des PNB liés au bruit ferroviaire. L'ADEME souhaite (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*
Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Sécurité**Xynthia : point d'étape sur les zones de solidarité**

Près d'un an après la tempête Xynthia qui s'est abattue sur la France les 27 et 28 février derniers, Nathalie Kosciusko-Morizet, s'est rendue, jeudi 16 décembre 2010, en Charente-Maritime pour faire le point sur l'expertise en cours consacrée à la sécurisation des zones de solidarité...

[MEDDTL - Communiqué - 2010-12-17](#)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Xynthia-point-d-etape-sur-les.html>

Eau-Assainissement**Services d'eau et d'assainissement - Enquête 2008 auprès des communes : une inflexion des tendances ?**

Baisse de la consommation domestique d'eau, augmentation de la gestion en régie, réduction des écarts de prix entre régie et délégation : telles sont les principales inflexions (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte ou le document signalé*

Voir : <http://hcl.inventaires.fr>

Professions**Fonction publique****FPT : DGS collectivités Le devenir du métier (dossier)**

<http://www.cabcom.fr/DGinterface/>

Urbanisme**HLM****Adoma (Ex Sonacotra) : un nouveau DG**

http://www.adoma.fr/IMG/File/CP_NominationBrunoArbouet.pdf

<http://www.carnetsdesante.fr/Arbouet-Bruno>

Services et ressources documentaires**Anah : nouveau régime d'aides au 1^{er} janvier 2011**

Un tutoriel en ligne (NdR : il fallait bien ça...)

http://extranah.anah.fr/Nouveau_regime/

Bonnes et moins bonnes initiatives – Ici et ailleurs - Polémiques, etc.**Yves Laffoucrière : « Nous avons mis en chantier 6.000 HLM en 2010 »**

http://www.lesechos.fr/journal20101228/lec2_services/0201028346036.htm

La commune veut élargir son parc de logements sociaux

http://www.brignoles.maville.com/actu/actudet_--Carces-la-commune-veut-elerqir-son-parc-de-logements-sociaux-loc-1637063_actu.Htm

L'agglomération toulousaine veut densifier son habitat

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0201006401355.htm>

Aides au logement. Environ 113.000 Bretons en bénéficient

<http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/finistere/aides-au-logement-environ-113-000-bretons-en-beneficient-21-12-2010-1155216.php>

Gros investissements de l'OPAC Saône et Loire

<http://www.infos-chalon.com/article.php?sid=22657&thold=0>

Une chaire sur les solutions innovantes pour un habitat durable et responsable

<http://www.industrie.com/it/campus/une-chaire-innovation-et-habitat-durable-a-l-ecole-des-ponts-paristech.10717>

Ils veulent aider les plus démunis à louer

http://www.lyonne.fr/editions_locales/region/ils_veulent_aider_les_plus_demunis_a_louer@CARGNjFdJSsBFBwHChU-.html

Une école rénovée et aménagée en logements sociaux

<http://www.midilibre.com/articles/2010/12/27/VILLAGES-Une-ecole-renovee-et-amenagee-en-logements-sociaux-1493173.php5>

Le collectif "Pas touche au livret A" veut être reçu par les parlementaires

http://www.lepoint.fr/economie/epargne-le-collectif-pas-touche-au-livret-a-veut-etre-recu-par-les-parlementaires-23-12-2010-1278759_28.php

Reims Habitat lance son nouveau site Internet

<http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/reims-habitat-lance-son-nouveau-site-internet>

Logement social : le Département poursuit son soutien auprès des bailleurs

<http://www.temoignages.re/logement-social-le-departement,47338.html>

Côté logement, Orléans, 1ère des grandes villes : l'accueillante

<http://www.letudiant.fr/etudes/rendezvous--etudier-en-region/les-villes-ou-il-fait-bon-etudier/cote-logement-nantes-1ere-des-grandes-villes-18526.html?xtor=RSS-6>

Vers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal

http://www.nordlittoral.fr/actualite/Le_pays_de_Calais/Calais/article_1332191.shtml

Logements sociaux : le bon classement d'Albi

<http://midi-pyrenees.france3.fr/info/logements-sociaux--le-bon-classement-d-albi-66575459.html>

Urbanisme : des idées venues d'ailleurs

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/12/30/979753-Urbanisme-des-idees-venues-d-ailleurs.html>

Vivre en habitat partagé : l'idée fait son chemin

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Vivre-en-habitat-partage-l-idee-fait-son-chemin-44074-avd-20101229-59629311_actuLocale.Htm

Le nombre de logements construits dans le Rhône a doublé en 45 ans

<http://www.leprogres.fr/fr/region/le-rhone/rhone/article/4396657/Le-nombre-de-logements-construits-dans-le-Rhone-a-double-en-45-ans.html>

30 minutes pour convaincre le ministre

<http://www.journalmetro.com/linfo/article/723993--30-minutes-pour-convaincre-le-ministre-lessard>

«Nous avons bon espoir de réaliser les 1,2 million de logements»

<http://www.latribune-online.com/evenement/45021.html>

900 millions d'euros pour le logement: voici d'où vient l'argent

<http://www.rtlinfo.be/info/belgique/politique/762375/900-millions-d-euros-pour-le-logement-voici-d-ou-vient-l-argent>

Conseil des ministres arabes de l'Habitat au Caire

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/7094>

La réforme du Code wallon du logement et de l'habitat

<http://www.uvcw.be/actualites/2,129,1,0,3564.htm>

Une ligne de crédit AFD pour financer le logement «efficace»

<http://www.webmanagercenter.com/management/article-99762-tunisie-une-ligne-de-credit-afd-pour-financer-le-logement-efficace>

LOGEMENTS SOCIAUX : Du flou au superflu !

http://www.malijet.com/actualite_dans_les_regions_du_mali/logements_sociaux_du_flou.html

Une distribution de logements sociaux tourne à l'émeute

<http://www.rfi.fr/afrique/20101227-une-distribution-logements-sociaux-tourne-emeute-alger-banlieue>

Prix du loyer : Des mesures de réduction annoncées par l'Assemblée ...

<http://afriqueactu.net/19730/afrique/prix-du-loyer-des-mesures-de-reduction-annoncees-par-l-assemblee-nationale>

Logements sociaux : près de la moitié des villes ne respectent pas la loi

<http://www.capital.fr/immobilier/actualites/logements-sociaux-pres-de-la-moitie-des-villes-ne-respectent-pas-la-loi-557837>

Les "cancres" de la loi SRU

<http://www.lejdd.fr/Societe/Social/Actualite/Logement-social-La-loi-SRU-peine-a-etre-appliquee-245803/>

Paris Logement/amende: Apparu dément

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2010/12/28/97002-20101228FILWWW00356-logementamende-apparu-dement.php>

Les HLM de Paris, le ministre et les fausses polémiques

<http://www.mediapart.fr/journal/france/281210/les-hlm-de-paris-le-ministre-et-les-fausses-polemiques>

Bataille de chiffres entre Apparu et Delanoë autour du logement social

http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/12/30/bataille-de-chiffres-entre-apparu-et-delanoe-autour-du-logement-social_1459269_823448.html

Paris, Neuilly, Nice : les mauvais élèves du logement social

<http://www.liberation.fr/societe/01012310348-paris-neuilly-nice-les-mauvais-eleves-du-logement-social>

Logement social : forte amende pour Nice

<http://www.laprovence.com/actu/region-en-direct/logement-social-forte-amende-pour-nice>

"Il faudra augmenter les pénalités"

<http://thierryrepentin.typepad.fr/blog/2010/12/logement-social-dix-ans-apres-le-vote-de-la-loi-sru-cancres-et-bons-eleves-le-classement-des-villes-de-plus-de-30-000-ha.html>

Logement social: Neuilly-sur-Seine dépose un recours contentieux contre l'Etat

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5h30jnl-5Gnk4VdPVFbYCiHjLGHXq?docId=CNG.0d3d0903b552ece4a027a57a06f63134.4e1>

<http://www.neuillyjournal.com/actus/vie-municipale/item/112-jean-christophe-fromantin-s-explique-sur-son-recours-contre-etat>

Logement social et pénalités de la loi SRU: soyons subversifs!

<http://martinhirsch.blogs.nouvelobs.com/archive/2010/12/29/logement-social-et-penalites-de-la-loi-sru-soyons-subversifs.html>

Mal-logement : manifestation devant le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale

<http://mal-logesencolere.20minutes-blogs.fr/archive/2010/12/21/mal-logement-manifestation-devant-le-ministere-des-solidarit.html>

Manifestation à Limoges pour le logement des personnes à la rue

http://mdh.limoges.free.fr/spip/spip.php?page=actualites&id_article=603

« La mairie évacue les mal logés au lieu de les reloger »

<http://mal-logesencolere.20minutes-blogs.fr/archive/2010/12/30/16eme-arrondissement-la-mairie-evacue-les-mal-loges-au-lieu.html>

Augustin Legrand : "Assez de mensonges sur le mal-logement !"

<http://www.lavieimmo.com/interview-immobilier/augustin-legrand-assez-de-mensonges-sur-le-mal-logement-9902.html>

Les yourtes exclues du code de l'urbanisme ?

<http://www.lalsace.fr/fr/region/alsace/article/4370673/Les-yourtes-exclues-du-code-de-l-urbanisme.html>

Apparu veut plus de logements en IdF

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2010/12/26/97002-20101226FILWWW00041-apparu-veut-plus-de-logements-en-idf.php>

Le Dal "fête" Noël devant le ministère du Logement

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iy-xH8GVUEjH7OyBNoyMqiHS5g7A?docId=CNG.b67b8a8701ac6a915e83f9a9aff9723e.551>

Pour les jeunes, le Père Noël est toujours une ordure

<http://www.generation-precaire.org/Pour-les-jeunes-le-Pere-Noel-est>

Benoist APPARU est l'invité de « Souriez, vous êtes informés » sur France Inter

http://www.benoistapparu.com/index.php?page=article&id_article=1045

Priorité du maire: le logement pour actifs

http://www.golfedesainttropez.maville.com/actu/actudet--Priorite-du-maire-Yvon-Zerbone-le-logement-pour-actifs-loc-1636194_actu.Htm

Étudiants : l'office de tourisme aussi propose des logements !

<http://www.nordeclair.fr/Actualite/2010/12/28/etudiants-l-office-de-tourisme-aussi-pro.shtml>

Dès janvier, du neuf pour 150 familles du Périer

<http://www.nicematin.com/article/cannes/des-janvier-du-neuf-pour-150-familles-du-perier>

Dans les cités marseillaises, ces religieux sont chez eux

<http://www.laprovence.com/article/region/dans-les-cites-marseillaises-ces-religieux-sont-chez-eux>

Evènements / Manifestations

25 février – Paris



Rencontres professionnelles nationales organisées par le Syndicat des juridictions financières et le SNDGCT (Directeurs généraux des collectivités)

<http://www.congres-sndg.info/stock/lib/Pr%20la%20NL%20Decembre%2010/Programme2025-02-2011.pdf>

HCL Publications, RCS Créteil 512 025 578 - 31, rue de Villeneuve - 94370 Sucy-en-Brie

Directeur de publication : Guy Lemée

Courriel : hcl@inventaires.fr Site Internet dédié : <http://hcl.inventaires.fr>

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (service de presse en ligne) : N° 1211 W 90099

© 2010 - 2011 ® Habitat & Collectivités locales - **Tous droits réservés**

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.

Conditions générales de vente et d'utilisation

(Novembre 2010)

Diffuseur/Editeur

La lettre « Habitat & Collectivités locales » (marque déposée INPI) et ses prestations documentaires et de veille associées constituent un ensemble autonome de services produit, édité et diffusé par « HCL publications »

Siret 512 025 578 00018 - APE 5813Z - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (service de presse en ligne) : N° 1211 W 90099

Directeur/responsable de la publication : Guy Lemée – hcl@inventaires.fr

Article 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à tout souscripteur d'abonnement de la lettre « Habitat et Collectivités locales » et services associés et sont indissociables du bulletin d'abonnement. Nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment sans préavis les conditions générales d'utilisation. Nous informerons les abonnés de ces modifications par courrier électronique et nous les ferons apparaître sur notre site Internet. Les présentes sont soumises au droit Français et en cas de contestation, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Créteil.

Article 2. Abonnement – Accès au service – Renouvellement - Résiliation

L'abonnement comprend divers services dont l'accès et/ou la réception par courriel d'une version numérique de la lettre hebdomadaire « Habitat et Collectivités locales », de « hors-séries » et l'accès réservé (identifiant et code) à un site Internet <http://hcl.inventaires.fr>

Ces services sont personnellement rendus à l'abonné et, pour les personnes morales, sont accessibles à ses dirigeants et salariés uniquement. Le fait pour l'abonné de rendre accessible tout ou partie de ces services à un ou des tiers, liés ou non juridiquement ou économiquement, constituerait une violation des termes du contrat.

L'accès à la base documentaire et aux archives de la lettre HCL sur site Internet est réservé aux souscripteurs et utilisateurs qui disposent de codes d'accès personnalisés. Ce service sera accessible en permanence par le réseau Internet, sauf cas de force majeure, pannes éventuelles, maintenance. Nous nous réservons le droit de faire évoluer les spécifications techniques et les services fournis afin d'y intégrer des perfectionnements et d'apporter à tout moment au contenu éditorial et aux rubriques (du site comme de la lettre) les modifications, évolutions, ajouts ou suppressions que nous pourrions juger nécessaires ou opportuns.

Sauf mention spéciale du bulletin d'abonnement, l'abonnement porte sur la durée de l'année civile. Un mois avant la date d'échéance, un courriel rappelant le renouvellement de l'abonnement sera envoyé au souscripteur. En cas de non réponse à ce courriel, le principe de tacite reconduction sera appliqué par l'envoi d'une facture et les conditions générales alors en vigueur seront considérées comme acceptées pour la nouvelle période d'abonnement.

Le client peut à tout moment résilier son abonnement par courriel ou par voie postale. La résiliation sera effective à l'échéance de l'abonnement facturé.

Article 3. Conditions tarifaires et de paiement

Les tarifs indiqués le sont en euros et s'entendent T.T.C. (T.V.A. 2.1% incluse). Une facture est automatiquement adressée à réception du bulletin d'abonnement. Le

souscripteur déclare librement la catégorie à laquelle il estime appartenir et qui détermine le tarif qui lui est applicable, lequel tarif est donc choisi sous sa seule responsabilité.

Ainsi, le souscripteur qui choisit un abonnement « individuel » ouvrant droit à un tarif privilégié s'engage à respecter un usage à son seul bénéfice personnel.

Article 4. Responsabilité

Nous nous engageons à apporter tous les soins en usage pour la mise en œuvre de l'ensemble des services offerts au souscripteur. Malgré tout, notre responsabilité ne pourra pas être retenue en cas de manquement à nos obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que, et sans limitation, les catastrophes, grèves, incendies, inondations, défaillance ou panne de matériel et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site Internet, des moyens de transport, de communication ou du fait de vos agissements. Plus généralement, l'abonné reconnaît expressément être informé qu'en aucun cas nous ne pouvons garantir que les services proposés ne subiront aucune interruption.

La lettre « Habitat & Collectivités locales » contient de nombreux liens vers des sites Internet extérieurs, gérés par des tiers. Nous ne pouvons exercer de contrôle sur ces sites et n'assumons pas la responsabilité quant à leur contenu. Si toutefois il est porté à notre connaissance la présence dans notre lettre de liens vers des pages externes, au contenu illicite, nous supprimerons, après vérification, ces liens. N'hésitez pas à nous avvertir de la présence de tels liens.

Enfin, nos informations, présentations et analyses ne peuvent en aucun cas être assimilées à des prestations de services ou de conseil et de ce fait ne peuvent entraîner de mise en cause de notre responsabilité. Aussi elles ne peuvent être utilisées comme un substitut à une consultation rendue par une personne professionnellement compétente.

L'abonné reste totalement libre et responsable de l'utilisation faite des informations et autres contenus diffusés.

Article 5. Protection des données

En aucun cas vos coordonnées ne seront communiquées à des tiers autrement que pour répondre, si nécessaire, à une injonction des autorités légales. Ces informations sont exclusivement utilisées par notre société. Elles ont pour objectifs d'améliorer nos services et de gérer plus facilement la diffusion de nos publications. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en envoyant un courriel à hcl@inventaires.fr ou par courrier postal à HCL publications, 31, rue de Villeneuve – 94370 Sucy-en-Brie

Article 6. Propriété intellectuelle

Notre société est seule propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur le contenu de la lettre et du site, de sa structure générale, ainsi que des textes, images animées ou non, sons, savoir-faire, dessins, graphismes et autres éléments la composant. Toute utilisation, rediffusion, communication sous une forme quelconque, même partielle, en dehors des conditions d'abonnement, est interdite sauf accord écrit préalable.

La marque « Habitat & Collectivités locales » ainsi que les marques et logos de notre société, et de nos partenaires pouvant figurer dans la lettre et sur le site sont des marques et logos déposés. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques et logos sans autorisation expresse de notre part est prohibée.